

Les bulletins d'inscriptions sont à ramener lors
des permanences faites à la Mairie de Cérons
avec le règlement en espèces ou en chèques libellés à l'ordre de :

Tennis Club de Cérons

de 10 h à 12 h

Samedi 11 mai

Samedi 18 mai

de 17 h 30 à 19 h :

Mardi 07 mai

Lundi 13 mai

Mardi 14 mai

Mercredi 15 mai

Jeudi 16 mai

Vendredi 17 mai

NOM :

Prénom :

Adulte = 16 € x =

Enfant = 10 € x.....=

TOTAL =



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Samedi 1er juin 2024
dès 19 h